



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 15 juin 2012, 17h45

ressources humaines

Assemblée Générale du 14 juin 2012

- **Approbation de l'ensemble des résolutions**
- **Dividende de 0,30 € / action mis en paiement le 22 juin**

1^{er} Groupe français de services aux RH

14 pays

600 agences

2 300 collaborateurs permanents

82 000 entreprises clientes

SYNERGIE annonce que la totalité des résolutions proposées lors de l'Assemblée Générale Mixte du 14 juin 2012 a été approuvée.

L'Assemblée a notamment voté le versement d'un dividende de 0,30 € par action, soit un montant global de 7 308 600 € identique à l'année précédente. Il sera mis en paiement le 22 juin 2012.

Le Rapport Annuel 2011 ainsi que l'ensemble des votes des résolutions sont disponibles sur le site internet de la société : www.synergie.fr.

Capital social :
121 810 000 €
NYSE Euronext B
ISIN FR0000032658
Mnémo : SDG
Reuters : SDGI.PA
Bloomberg : SDG:FP
www.synergie.fr

Vos contacts :

SYNERGIE
Direction Financière
Yvon Drouet
Tél. : +33 (0)1 44 14 90 20
yvon.drouet@synergie.fr

CAP VALUE
Communication financière
Gilles Broquelet / Edouard Miffre /
Tél. : +33 (0)1 80 81 50 00
gbroquelet@capvalue.fr / emiffre@capvalue.fr

Prochains rendez-vous :

► Publication du chiffre d'affaires du 2^{ème} trimestre 2012 le mercredi 25 juillet 2012 après Bourse

A propos de SYNERGIE

Spécialiste européen de la gestion des Ressources Humaines, SYNERGIE couvre l'ensemble des besoins liés à l'emploi. Fort d'un réseau de 600 agences en Europe et au Canada, le Groupe a réalisé en 2011 un chiffre d'affaires consolidé de 1 446,6 M€ dont 40 % à l'International. La stratégie de SYNERGIE repose sur une politique de croissance organique et externe active destinée à renforcer son positionnement d'acteur clé européen.

